

# Plantation agroforestière pour le pâturage ovin

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Décembre 2018 - Décembre 2019

### BUDGET

1500 euros de plants, 1000 euros de clôture (prise en charge par la Région à hauteur de 70%)

### PARTENAIRES

Région Nouvelle-Aquitaine, Prom'Haies

### SITE INTERNET DE L'ACTION

Néant

### DOMAINE D'ACTION

Génie écologique

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Nouaillé Maupertuis (86)

## PILOTE

**La folie bergère**  
**La Lézinière**  
**86340 Nouaillé-Maupertuis**  
**06 72 72 18 09**  
<https://www.lafoliebergere.fr>

**Laurence Gauthier**  
**Agricultrice**

06 72 72 18 09  
laurence\_gauthier@yahoo.fr

La folie bergère est une ferme d'agriculture biologique à taille humaine, innovante et qui se veut être le support de diversifications et de lien social. En 2018, la ferme a décidé de poursuivre sa conversion vers un système rationalisé de pâturage tournant associé à un projet d'agroforesterie. L'objectif d'une telle plantation étant d'assurer l'ombrage des parcelles, indispensable pour l'élevage ovin dans le cadre d'un pâturage tournant. Cette activité permet également à la ferme de diversifier ses ressources futures en y produisant du bois d'œuvre, d'énergie ou du bois raméal fragmenté (BRF) utilisé comme amendement au pied d'arbres fruitiers. Le feuillage des arbres est utilisé en tant que fourrage d'appoint en période de sécheresse. La plantation d'arbres dans un contexte de ferme péri-urbaine va également améliorer la qualité du paysage environnant. La parcelle choisie pour ce projet est le support d'une prairie temporaire d'une surface de 5,45 ha sur le lieu-dit de la Lézinière. La plantation compte 189 arbres, à croissances rapide (50% de l'effectif, devant permettre un ombrage rapide et du fourrage comme le Robinier Faux-Acacia ou le Murier blanc) et à croissance lente (50% de l'effectif, devant permettre la constitution du bois d'œuvre, de l'ombrage, un support de biodiversité...) comme le Merisier ou l'Orme Lutèce. Une fois les essences sélectionnées (une attention particulière a été portée sur la localité des plants), elles ont été triées entre les deux types de croissance puis mélangées de façon aléatoire. Les arbres sont ensuite disséminés avec une densité sur la parcelle de l'ordre de 34 arbres par hectare. Pour respecter ce quota, les lignes agroforestières exposées nord-sud sont espacées de 30 à 38 m et l'espacement entre les arbres est de 5,5m. Les plantations sont ensuite paillées à raison de 15kg/plant et une clôture est disposée autour des arbres afin de les protéger du pâturage. Enfin, les plantations sont arrosées les deux premières années en cas de sécheresse afin de garantir une reprise. Une expérience similaire a été réalisée sur une autre parcelle de 6.60 hectare.





### RÉSULTATS OBTENUS

- Sur les deux parcelles que nous avons en agroforesterie, nous avons observé des taux de mortalités des plants de l'ordre de 15% pour la première et de l'ordre de 30% pour la deuxième. Cette différence de mortalité entre les deux parcelles est sûrement dû au fait que nous avons arrosé la première et non la seconde lors de la première année de plantation.
- Deux ans plus tard, les plants sont en bonnes prises et offre un paysage plus agréable.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La principale difficulté se trouve dans l'entretien de la clôture empêchant le pâturage des plants. Les herbes poussant aux pieds des arbres n'étant pas pâturés non plus, il est nécessaire de désherber régulièrement ces endroits afin que la clôture garde en efficacité. Aujourd'hui les plants ne nous apportent pas les bénéfices visés au départ du fait de leur jeune âge. L'entretien est donc une contrainte importante dans les premières années (paillage, arrosage...). Il est également nécessaire de tailler les arbres afin de leur faire adopter un port non contraignant pour le passage des machines.

### SOLUTIONS APPORTÉES

- Néant

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

- Nous souhaitons planter une troisième parcelle d'agroforesterie de 4 hectares dans le courant de l'année 2020 avec une haie supplémentaire. A terme, nous pensons planter jusqu'à 20 ha de parcelle sur les 60 que nous gérons actuellement.

### TÉMOIGNAGE

Il ne faut pas hésiter à se lancer dans l'opération, les aides de la Région sont très appréciables et permettent d'engager une mise de fond peu élevée pour la structure. Les bénéfices paysagers sont visibles dès les premières années et les bénéfices à long terme sont intéressants (lutte contre le réchauffement climatique, attractivité des parcelles pour la faune sauvage...). Toutefois, au vu du temps nécessaire afin d'atteindre les objectifs économiques d'une telle action, il est primordial d'avoir une bonne motivation dès la mise en oeuvre du projet.